

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Durieux, cordonnier.

MESSIEURS,

Des pièces produites par le sieur Charles-Joseph Durieux, qui demande la naturalisation ordinaire, il résulte qu'il est né à Dunkerque (département du Nord), le 5 janvier 1795; qu'il habite la Belgique depuis 1804, qu'il s'y est marié avec une femme belge, dont il a six enfants.

Il exerce la profession de cordonnier; sa conduite est bonne.

L'une des autorités consultées sur la demande du sieur Durieux, estime qu'il n'a point de titres à la faveur qu'il sollicite; l'autre est d'avis qu'il y a lieu d'accorder au pétitionnaire la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
